



## *Déménagement de l'école*

Les travaux de restructuration des salles de classe s'achèvent et la réception du chantier aura lieu le jeudi 8 juillet prochain.

La commune recherche des bénévoles pouvant aider au déménagement et ré-emménagement des mobiliers à transférer du 13 grande rue jusqu' à la place de la mare au four.

Cette « opération » est prévue à compter du lundi 12 juillet.

Merci de bien vouloir vous inscrire en mairie ; nous vous recontacterons selon vos disponibilités.

**Merci d'avance.**



## *Conciliateur de justice*

Pas de permanence en août, prochain rendez-vous jeudi 2 septembre de 17 heures à 19 heures.



## *Festival Pop-up cinéma Amiens Métropole*

Le vendredi 27 août prochain, nous aurons le plaisir d'accueillir le festival Pop-up cinéma organisé par Amiens Métropole. Le déroulement de cette manifestation est prévu de la manière suivante :

- 18h : visite-conférence autour du patrimoine de la commune, visite menée par un guide-conférencier ;
- 19h à 21h : pique-nique en musique, avec le groupe Super 5 Orkestar, sur les espaces verts de la salle polyvalente (des tables et des chaises seront mises à disposition sur place) ;
- 21h : cinéma en plein air : « La fameuse invasion des ours en Sicile » de Lorenzo Mattotti.

## *Bibliothèque*

Durant la période estivale, la bibliothèque reste ouverte le mercredi de 17h à 19h.

Pour rappel, le prêt des livres est gratuit.

Le meilleur accueil vous y sera réservé.



## Travaux sur les chaussées

Les chemins d'Amiens et Saint Jean, vieillissants et déjà malmenés par les intempéries, ont d'autant plus souffert de la fréquentation des différents engins de chantier nécessaires à la réalisation des constructions du lotissement Le Vert Chemin.

Ces voiries ont fait l'objet, au cours du mois dernier, de travaux (réfection par purges) visant à améliorer la circulation des personnes et des véhicules.

Le montant de ces travaux s'est élevé à : 13 588,96 € HT (16 306,25 € TTC), dépense pour laquelle la commune va solliciter la subvention départementale « Accompagnement des communes de moins de 1000 habitants ».



## Chemins communaux

Une opération de réfection de chemin a été effectuée sur notre commune début juin, nous avons réparé et remis en forme le chemin à l'entrée du village, sur une longueur de 600m et nous avons empierré sur 500m le chemin à la sortie du village.

Cette opération a été réalisée en étroite collaboration avec l'entreprise Roquette, dans le cadre de la « convention épandage et la fourniture des cailloux récupérés pendant la période de récolte lors du traitement des pommes de terre ».

La société Roquette est une société agroalimentaire basée à Vecquemont, qui transforme la pomme de terre féculé.

Le tubercule étant constitué de 80% d'eau, ces eaux végétatives sont restituées dans les parcelles des agriculteurs comme élément fertilisant naturel, tout comme les cailloux issus des livraisons de pommes de terre servant à la réfection des chemins.

La surface d'épandage est d'environ 13000ha autour de l'usine, sur 38 communes. Cette activité se déroule de septembre à fin janvier.

## Haies

Hauteur maximale autorisée : 2 mètres dès lors que la haie est implantée à 50 centimètres maximum de la limite de propriété.



Bonnes vacances à toutes et tous